

Unité 2 : Identifier les obstacles

1. Barrières linguistiques :

- Vocabulaire complexe.
- Phrases longues.
- Absence de traduction ou de glossaire.

2. Obstacles liés à l'alphabétisation :

- Trop de texte.
- Des paragraphes denses.
- Absence de supports visuels.

3. Obstacles culturels :

- Exemples peu parlants.
- Métaphores mal comprises.
- Normes de communication différentes.

4. Barrières émotionnelles :

- Éléments déclencheurs de traumatismes.
- La honte.
- Le stress.

5. Barrières structurelles :

- Rythme effréné.
- Compétences numériques limitées.
- Problèmes techniques.

Analyse d'études de cas

Nous allons présenter ici trois études de cas différentes. Pour chacune d'entre elles, identifiez :

- Les obstacles à l'apprentissage, notamment la langue, l'alphabétisation et les facteurs émotionnels.
- Les obstacles structurels, notamment l'accès à la technologie, les horaires et l'environnement d'apprentissage.
- Les obstacles liés au contenu, tels que le langage complexe, les textes trop longs ou le manque d'illustrations.

Proposez trois stratégies inclusives pour surmonter ces obstacles et réfléchissez à la manière dont ces stratégies pourraient améliorer l'accessibilité et l'engagement des apprenants.

Étude de cas n° 1

Apprenante réfugiée présentant un faible niveau d'alphabétisation et des compétences numériques limitées

Amina est une réfugiée de 46 ans qui est arrivée dans le pays d'accueil il y a trois ans après avoir fui un conflit. Elle vit dans un appartement en colocation avec d'autres femmes et fréquente un centre communautaire proposant des cours pour adultes et des séances de sensibilisation à la santé mentale. Amina n'a suivi que quelques années de scolarité formelle dans son pays d'origine. Elle maîtrise quelques phrases de base dans la langue du pays d'accueil, mais a du mal à lire des textes plus longs. Elle a du mal à écrire et se sent gênée lorsqu'on lui demande de lire à voix haute devant d'autres personnes. Elle possède un smartphone, mais l'utilise principalement pour passer des appels et envoyer des messages vocaux. Avant de rejoindre la formation, elle n'avait jamais utilisé d'ordinateur portable, de messagerie électronique ni de plateforme d'apprentissage en ligne.

Étude de cas n° 2

Un travailleur migrant confronté à des barrières linguistiques et à une assiduité irrégulière

Carlos est un travailleur migrant de 34 ans employé dans le secteur du bâtiment. Il travaille de longues heures, souvent dans le cadre de contrats à court terme, et ses horaires changent fréquemment. Il s'est inscrit à un programme de formation pour adultes proposant des cours du soir sur le bien-être, la prévention du stress et la santé mentale au travail.

Carlos parle couramment sa langue maternelle, mais son niveau dans la langue du pays d'accueil est intermédiaire. Il comprend les conversations de la vie quotidienne, mais a du mal avec le vocabulaire abstrait, les longues explications et la terminologie professionnelle liée à la santé mentale.

Étude de cas n° 3

Jeune demandeur d'asile souffrant d'un traumatisme et rencontrant des difficultés avec les documents écrits

Samir est un demandeur d'asile de 19 ans arrivé seul dans le pays d'accueil. Il vit actuellement dans un logement provisoire et attend la décision concernant sa demande d'asile. Sa situation est précaire et il souffre d'un niveau élevé de stress, d'anxiété et de troubles du sommeil.

Samir a terminé ses études secondaires dans son pays d'origine et sait lire et écrire. Cependant, depuis son arrivée, il a du mal à se concentrer, en particulier lorsqu'il lit des textes longs ou chargés d'émotion. Certains sujets liés à la santé mentale déclenchent chez lui de vives réactions émotionnelles.

Questions d'introspection

- Quels sont les obstacles qui sont apparus le plus fréquemment dans les études de cas ?
- Pourquoi ces obstacles existent-ils ?
- Comment un enseignement inclusif peut-il contribuer à réduire ces obstacles ?